

Délibération : N°2023-03-14 : 10

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 14 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • approbation des conditions de retour à l'équilibre.

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, le recueil des votes est :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26

Membres s'étant exprimés : 18

Pour : 18 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

les conditions de retour à l'équilibre avec 18 voix pour.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Montpellier, le 14 mars 2023

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe LYX



Délibération n° 2023-03-14 : 10 Compte financier 2022

prise en application de l' article R 719-104 du code de l'éducation et après avis du recteur de l'académie de Montpellier

Article R 719-104 du code de l'éducation

« Le conseil d'administration délibère sur l'affectation des résultats du budget principal et du budget annexe.

Il approuve l'affectation des résultats du budget de chaque fondation.

Lorsque le compte de résultat accuse une perte, le conseil d'administration détermine par une délibération les conditions de retour à l'équilibre pour l'exercice suivant. Le projet de cette délibération est soumis à l'avis préalable du recteur de région académique, chancelier des universités, ou, pour les établissements qui lui sont directement rattachés, du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Cet avis est communiqué au conseil d'administration avec le projet de délibération ».

Le compte de résultat de l'exercice 2022 est déficitaire à hauteur de **167 412.10€**

Ce déficit s'explique par une augmentation des charges de viabilisation sur les sites de l'ENSCM.

En effet, sous l'effet de la crise énergétique et le changement de fournisseur en urgence (défaillance du fournisseur retenu dans le cadre du marché national), l'ENSCM a vu ses charges d'électricité augmenter sur l'exercice 2022.

Une augmentation de 25% (en regard de 2021) des charges d'électricité est constatée sur le seul site JEANBRAU.

La subvention complémentaire accordée pour l'accroissement des charges en lien avec le contexte de crise énergétique (162k€) n'a pu compenser ces augmentations. La Libération du site de la galéra au 01/08/2022 n'a pas permis d'atténuer à hauteur ces charges.

Le socle de la subvention pour charge de service public sur la partie fonctionnement a été diminué de 87k€ au titre de la fin de la gestion par l'ENSCM de la politique de site.

Par ailleurs l'ENSCM a dû assumer à sa charge l'augmentation du point d'indice des agents de la fonction publique.

Évaluée à 130k€ ; cette augmentation adoptée par le décret du 7 juillet 2022 n'a pas été suivie d'une compensation de la subvention pour charge de service public.

Les conditions de retour à l'équilibre :

Le contexte de crise énergétique est perceptible dès l'exercice 2022 mais c'est sur 2023 que ses effets sont mis en exergue.

C'est pourquoi le Budget initial 2023 prévoit des actions concrètes avec une série de mesures d'économies sur les dépenses non obligatoires (frais de déplacements, de réception, des fournitures de bureau etc.).

Le budget 2023, prévoit également une campagne d'emploi prudente avec sur le volet enseignant, le remplacement de deux professeurs des universités par des ATER. Sur le volet BIATSS, la campagne prévoit le non remplacement d'un poste suite à un départ en retraite.

D'un point de vue organisationnel, L'ENSCM a construit son plan de sobriété avec des objectifs de réduction des coûts de fonctionnement énergétiques.

L'ENSCM s'est engagée également dans une démarche de responsabilité sociétale des organisations qui doit permettre d'optimiser et rationaliser la dépense.

L'ENCM, composante de l'EPE « Université de Montpellier » met à profit ans son rapprochement avec l'université pour accroître ses perspectives d'économies :

- Au niveau de l'infogérance des systèmes informatiques avec la conclusion d'une convention d'hébergement, d'accès et d'utilisation des systèmes d'information élèves, personnels et finances. Ainsi le montant des infogérances auprès des prestataires privés doit diminuer de façon conséquente.
- Au niveau des accès à la documentation scientifique en mutualisant les ressources partagées.
- Au niveau de l'élaboration de marchés publics par la création d'un groupement de commande.

Enfin la mise en place d'une nouvelle organisation budgétaire doit permettre de piloter plus efficacement le budget.

De plus le périmètre immobilier est stabilisé pour 2023.

L'ENSCM poursuit une politique de recherche de ressources propres dont le premier axe pourrait être la mise en place de contrats de professionnalisation.

L'ENSCM a revu également sa politique tarifaire liée aux mises à disposition de salles afin d'optimiser les espaces et équipements du site JEANBRAU.



Chimie Montpellier

L'exercice 2023 compte tenu de son résultat prévisionnel déficitaire sera suivi avec vigilance et devrait être revu à mi exercice pour préciser la structure de son déficit prévisionnel.

En effet, des dispositions de limitation des coûts énergétiques (« amortisseur électrique ») ont été négociées par la direction des achats de l'état avec le fournisseur du marché national.

Une allocation complémentaire de la subvention de charge de service public devrait également être mise en place au cours de l'année 2023.

Ces leviers lorsqu'ils seront précisés seront portés au budget rectificatif

Fait à MONTPELLIER, le 14 mars 2023.

Le président du conseil
d'administration,
Philippe LYX